# REPUBLIQUE FRANÇAISE

### **INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL

Numéro SIRET: 20006641300036

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BERNAY

M14

# **BUDGET PRIMITIF**

voté par nature

**BUDGET: ZAC MAISON ROUGE** 

**ANNEE 2020** 

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - ZAC MAISON ROUGE	ВР	2020
I - VOTE DU BUDGET	I	]
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	<b>A</b> 1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	324 800,00	212 300,00	
6045 605 60612	Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager) Achats de matériel, équipements et travaux Énergie - Électricité	20 000,00 1 200,00	2 000,00 208 300,00 0.00	
608 63512	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement Taxes foncières	300 000,00 3 600,00	2 000,00 0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	
65	Autres charges de gestion courante		0,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	324 800,00	212 300,00	
66	Charges financières (b)	1 960,00	1 396,52	
66111 66112	Intérêts réglés à l'échéance Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	1 960,00	1 396,52 0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	24 482,00	200 000,00	
673 678	Titres annulés (sur exercices antérieurs) Autres charges exceptionnelles	24 482,00	0,00 200 000,00	
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)	318,00	0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	351 560,00	413 696,52	
023	Virement à la section d'investissement		10 505,24	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	424 593,00	279 500,00	
7133	Variation des en-cours de production de biens	424 593,00	279 500,00	
7	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	424 593,00	290 005,24	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	1 960,00	1 396,52	
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	1 960,00	1 396,52	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	426 553,00	291 401,76	
тот	AL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	778 113,00	705 098,28	

	+
RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	25 548,84
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	730 647,12

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	15,52
Montant des ICNE de l'exercice N-1	15.52
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

B-1-3-A1

 <sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe deliberant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

<sup>(9)</sup> Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(11)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - ZAC MAISON ROUGE	ВР	2020
I - VOTE DU BUDGET	ı	]
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	424 593,00	279 500,00	
7015	Ventes de terrains aménagés	424 593,00	279 500,00	
74	Dotations, subventions et participations	26 000,00	0,00	
7472	Régions	26 000,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
	RECETTES DE GESTION DES SERVICES +74+75+013)	450 593,00	279 500,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	3 600,00	236 054,08	
774	Subventions exceptionnelles	3 600,00	236 054,08	
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	454 193,00	515 554,08	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	321 960,00	213 696,52	
7133	Variation des en-cours de production de biens	321 960,00	213 696,52	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	1 960,00	1 396,52	
796	Transferts de charges financières	1 960,00	1 396,52	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	323 920,00	215 093,04	
T01	TAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	778 113,00	730 647,12	

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	730 647,12

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

 <sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-3-A2

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - ZAC MAISON ROUGE		
I - VOTE DU BUDGET	ı	]

**B1** 

**SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES** 

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
	Total des dépenses d'équipement		0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	400 000,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	400 000,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00	
020	Dépenses imprévues ( investissement )		0,00	
	Total des dépenses financières	400 000,00	0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	400 000,00	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	321 960,00	213 696,52	
	Charges transférées (9)	321 960,00	213 696,52	
3351	Terrains	321 960,00	213 696,52	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	321 960,00	213 696,52	
TC	DTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE  (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	721 960,00	213 696,52	

	+
RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	76 308,72
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	290 005,24

 <sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote, I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe deliberant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(11)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-3-B1

4

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - ZAC MAISON ROUGE		BP	2020
	I - VOTE DU BUDGET	ı	1

I - VOTE DU BUDGET	ı
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	399 442,39	0,00	
1641	Emprunts en euros	399 442,39	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
	Total des recettes d'équipement	399 442,39	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	243 319,62	0,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	243 319,62	0,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00	
	Total des recettes financières	243 319,62	0,00	
	TOTAL RECETTES REELLES	642 762,01	0,00	
021	Virement de la section de fonctionnement		10 505,24	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	424 593,00	279 500,00	
3351	Terrains	424 593,00	279 500,00	
тот	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	424 593,00	290 005,24	
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	424 593,00	290 005,24	
TC	DTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE  (= Total des opérations réelles et ordres)	1 067 355,01	290 005,24	

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	290 005,24

 <sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote, I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-3-B2

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - ZAC MAISON ROUGE	ВР	2020
II - ANNEXES	ll II	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.1	

	Nature	Date de la décision de	Montant maximum	Montant des		ant des ements N-1	Encours restant dû au
	(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	réaliser la ligne de trésorerie (2)	autorisé au 01/01/N	tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	01/01/N
519	Crédits de trésorerie (Total)						

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - ZAC MAISON ROUGE	ВР	2020
II - ANNEXES	II	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A1.2	

					Em	prunts e	dettes	à l'origin	e du cor	ntrat				
Nature			Date d'émission	Date du		Type de		Taux initial			Périodicité	Profil	Possibilité de rembour-	Catégorie
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Date de signature	Date de la date de	premier rembt	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)		Devise	des rembourse- ments (6)	(7)	sement anticipé partiel O/N	d'emprunt (8)
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					399 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					399 000,00									
	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	29/11/2019	27/12/2019	27/03/2020	399 000,00	F		0.35	0.35		Т	F	N	A-1
Total général					399 000,00									

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

<sup>(6)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle ; M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, T: trimestrielle, X autre.

<sup>(7)</sup> Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - ZAC MAISON ROUGE	ВР	2020
II - ANNEXES	ll II	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A1.2	

		Emprunts et Dettes au 01/01/2020												
Nature	Couverture ?		Catégorie d'emprunt	0		Taux d'intérêt			Anı					
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	O/N couvert (10)	après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	, ,	Type de taux (12)	IIIucx (10)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	ICNE de l'exercice			
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		399 000,00					0,00	1 396,52	0.00	15,52		
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		399 000,00					0,00	1 396,52	0.00	15,52		
	N	0,00		399 000,00	1,92	F		0.35	0,00	1 396,52	0.00	15,52		
Total général		0,00		399 000,00					0,00	1 396,52	0.00	15,52		

<sup>(9)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

<sup>(10)</sup> Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

<sup>(11)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(12)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(13)</sup> Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

<sup>(14)</sup> Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(15)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(16)</sup> Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - ZAC MAISON ROUGE	ВР	2020
II - ANNEXES	II	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	A1.3	

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> Capital restant dû: En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule.

<sup>(9)</sup> Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

<sup>(10)</sup> Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(11)</sup> Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - ZAC MAISON ROUGE	ВР	2020
---	----	------

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.4
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	

Indices s	ous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux	Nombre de produits	1					
variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours	100,00%					
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	399 000,00					
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3;	% de						
multiplicateur jusqu'à 5 capé	l'encours Montant en						
	Nombre de						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	produits % de						
	l'encours  Montant en euros						
	Nombre de produits						
(F) Autres types de structures	% de						
	l'encours  Montant en euros						

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - ZAC MAISON ROUGE	BP	2020
II - ANNEXES	II	
ELEMENTS DU BILAN	A5.1	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES		

#### DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	D001 76 308,72	76 308,72

 <sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - ZAC MAISON ROUGE	BP	2020
II - ANNEXES	II	

**ELEMENTS DU BILAN** 

**EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES** 

# **RESSOURCES PROPRES**

A5.2

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	290 005,24	III 290 005,24
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		290 005,24	290 005,24
3351	Terrains (4)	279 500,00	279 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	10 505,24	10 505,24

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	290 005.24	0.00	0.00	0,00	290 005,24

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	∥ 76 308,72
Ressources propres disponibles	IV 290 005,24
Solde	V = IV - II (6) + 213 696.52

 $<sup>\</sup>textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont \`a détailler conformément au plan de comptes.}\\$ 

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 159, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont a detailler conformement au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
(5) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(6) Indiquer le signe algébrique.

# **SOMMAIRE**

- I.Vote du budget
  p.2 A1 Section de fonctionnement Détail des dépenses
- A2 Section de fonctionnement Détail des recettes
- p.3 p.4 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- p.5 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

	II - Annexes	Jointes	Sans Objet
A - E	léments du bilan		
p.6	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	l x	
p.7	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	l x	
p.9	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	l x	
p.10	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	l x	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		Х
	A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		Х
	A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes		Х
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		Х
	A3 - Etat des provisions		Х
	A4 - Etalement des provisions		Х
p.11	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	l x	
p.12	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A6.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Fonctionnement		Х
	A6.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Investissement		Х
	A6.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		Х
	A6.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		Х
	A7 - Etat des charges transférées		Х
	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers		Х
B-E	ngagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		х
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		Х
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		Х
	B1.6 - Etat des engagements reçus		Х
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		Х
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		Х
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		Х
C-A	utres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel		x
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - D	écisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		, ,
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		x
	D2 - Arrêté et signatures		x
	== 1 a. 515 51 (1g. inter 50	·	